

Année universitaire : 2019 2020

Avenant à la Convention de stage signée le _____ entre

1 - L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ou DE FORMATION

Nom : UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES – SAINT-DENIS

Adresse : 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex

☎ 01 49 40 65 93

Représentée par Michel MANGENOT

Qualité du représentant : DIRECTEUR

Composante/UFR ... : Institut d'études européennes.....

☎ 01 49 40 65 92

mél :johann.millan@univ-paris8.fr.....

Adresse (si différente de celle de l'établissement) :

2 - L'ORGANISME D'ACCUEIL

Nom :

Adresse :

Représenté par (nom du signataire de la convention) :

Qualité du

représentant :

Service dans lequel le stage sera effectué :

☎

mél :

Lieu du stage (si différent de l'adresse de l'organisme) :

3 - LE/LA STAGIAIRE

Nom Prénom : ... Sexe : F M Né(e) le : ___ / ___ / _____

Adresse :

☎ mél :

INTITULE DE LA FORMATION OU DU CURSUS SUIVI DANS L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET VOLUME HORAIRE :

ENCADREMENT DU STAGIAIRE PAR L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Nom et prénom de l'enseignant référent :

Fonction (ou discipline) :

☎ mél :

ENCADREMENT DU STAGIAIRE PAR L'ORGANISME D'ACCUEIL

Nom et prénom du tuteur

de stage :

Fonction :

☎ [] mél :

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L124-1 et suivants,
Vu l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 modifié
Vu le protocole national de déconfinement publié le 3 mai 2020
Vu les annonces du premier ministre du 27 avril 2020 et du 7 mai relative au déconfinement progressif

Article 1 : objet

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles ayant lieu durant ce stage, le présent avenant a pour objet de modifier la convention de stage signée entre l'établissement d'enseignement, l'organisme d'accueil et le stagiaire tels que désignés en entête.

CAS 1 : Article 2 : Modification des dates du stage

Le stage prévu du _____ au _____ est prolongé jusqu'au _____, soit une durée totale de stage de _____ heures.

CAS 2 Article 2 : Stage en présentiel

A compter de la signature du présent avenant par le stagiaire, le stage aura lieu à l'adresse de l'organisme d'accueil : _____

Tout avenant précédent prévoyant le stage à distance prend fin. Cependant il est entendu entre les parties qu'en cas de demande d'une des parties, de mesures de reconfinement ou de constatation de non respect de règles d'hygiène et de sécurité, le stage basculera en stage à distance, à l'adresse ci-après : _____

L'organisme d'accueil s'engage à respecter le [protocole national de déconfinement](#), et, le cas échéant les [fiches métiers](#) publiées et ne confier aucune tâche dangereuse pour sa santé ou sécurité au stagiaire.

Le stagiaire s'engage à respecter le planning établi par l'organisme d'accueil, et à ne pas se déplacer. Les tuteurs du stagiaire resteront joignables pendant cette période.

Article 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prend effet de plein droit à sa date de signature par le stagiaire. Il est entendu entre les parties que le présent avenant pourra être envoyé par courriel avec signatures scannées, sous réserve de vérification de l'identité des signataires.

Article 4 : Autres dispositions

L'ensemble des autres dispositions de la convention de stage initiale restent applicables.

Fait à _____ Le _____ (date à apposer par le stagiaire)

POUR L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Nom et signature du représentant de l'établissement
Le directeur MICHEL MANGENOT

L'enseignant référent du stagiaire

Nom et signature

STAGIAIRE (OU SON REPRESENTANT LEGAL LE CAS ECHEANT)

Nom et signature

Le tuteur de stage de l'organisme d'accueil

Nom et signature

POUR L'ORGANISME D'ACCUEIL

Nom et signature du représentant de l'organisme d'accueil